

NATIONS UNIES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



CONSEIL DE SÉCURITÉ



Distr.
GÉNÉRALE

A/36/257
S/14483

21 mai 1981

FRANÇAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Trente-sixième session

Points 34 et 58 de la liste préliminaire*

QUESTION DE LA PAIX, DE LA STABILITÉ ET

DE LA COOPÉRATION EN ASIE DU SUD-EST

EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DÉCLARATION

SUR LE RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ

INTERNATIONALE

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Trente-sixième année

Lettre datée du 19 mai 1981 adressée au Secrétaire général par
le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du
Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint la note adressée le 17 mai 1981 au Ministère des affaires étrangères de la République populaire de Chine par le Ministère des affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam concernant les actes de provocation armée et les incursions de troupes chinoises en territoire vietnamien.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente note, ainsi que la pièce jointe, comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 34 et 58 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Chargé d'affaires par intérim de la
Mission permanente de la République
socialiste du Viet Nam auprès de
l'Organisation des Nations Unies.

(Signé) NGUYEN NGOC DUNG

■ A/36/50.

ANNEXE

NOTE ADRESSEE LE 17 MAI 1981 AU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE PAR LE MINISTERE DES AFFAIRES
ETRANGERES DE LA REPUBLIQUE SOCIALISTE DU VIET NAM

Après s'être livrées au début du mois à de graves provocations et incursions armées dans les provinces vietnamiennes de Lang Son et de Ha Tuyen, les autorités chinoises ont encore intensifié leurs activités militaires, commettant de nombreux autres crimes contre la population locale et aggravant encore la tension le long de la frontière sino-vietnamienne.

Dans la province de Lang Son, après s'être infiltrés dans la région de la cote 400, des soldats chinois ont tiré, entre le 6 et le 13 mai, des milliers d'obus de mortier de 82, 120 et 122 mm et de roquettes sur de nombreux hameaux et installations de production dans le district de Cao Loc. Les 14 et 15 mai en particulier, ils ont tiré des centaines d'obus de 130 mm sur plusieurs hameaux autour de la capitale de la province de Lang Son et dans certaines régions avoisinantes, à 11 km environ à l'intérieur du territoire vietnamien.

Dans la province de Ha Tuyen, après que la zone de Lao Chai dans le district de Vi Xuyen eut été envahie par des éléments d'infanterie et d'artillerie, de nombreuses unités d'artillerie et d'infanterie chinoises se sont massées entre le 8 et le 14 mai le long de la frontière en face de cette zone et du village de Then Chu Phin, dans le district de Hoang Su Phi. Ces unités ont tiré des centaines d'obus de 122mm et de roquettes sur de nombreuses zones habitées.

Dans la province de Cao Bang, le 12 mai, de nombreuses unités de l'armée chinoise ont attaqué une zone située au sud de la borne 112 dans le district de Ha Quang, et des éléments d'infanterie et d'artillerie chinois se sont rassemblés le long de la frontière, dans le district de Quang Hoa.

Dans la province de Quang Ninh, depuis le début du mois, la Chine a envoyé de nombreuses unités d'éclaireurs dans les districts frontaliers.

Outre les provocations armées et les actes d'agression, les autorités chinoises ont ordonné des milliers d'incursions par des navires armés dans les eaux territoriales du Viet Nam, à partir de la rivière Bac Luan dans la province de Quang Ninh jusqu'au large de la côte de Deo Ngang dans la province de Binh Tri Thien, et des avions ont violé à plusieurs reprises l'espace aérien vietnamien, en particulier dans les provinces de Lang Son et de Cao Bang.

Ces provocations armées et ces incursions en territoire vietnamien par les autorités chinoises ont fait de nombreuses victimes, elles portent atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale du Viet Nam et représentent une menace à la sécurité du Viet Nam le long de ses frontières.

A/36/257

S/14483

Français

Annexe

Page 2

Outre ces actes hostiles, les autorités chinoises poursuivent leurs provocations armées et leurs incursions le long de la frontière avec le Laos tout en accélérant le regroupement des réactionnaires khmers et en leur fournissant des armes pour leur permettre d'agir contre le peuple kampuchéen.

Il s'agit de toute évidence d'une tentative délibérée des autorités chinoises d'agir contre les peuples vietnamien, lao et kampuchéen. Cette tentative fait partie d'un plan d'expansion et de sabotage qui menace la paix et la stabilité en Indochine et en Asie du Sud-Est.

En envoyant le 16 mai une note à l'ambassade du Viet Nam en Chine, le Ministère chinois des affaires étrangères jouait le rôle du voleur qui crie "Au voleur!". Cette note avait pour but de camoufler les noirs desseins et les actes criminels de Beijing, d'éviter une condamnation publique et de préparer de nouvelles provocations militaires contre le peuple vietnamien.

Le Ministère vietnamien des affaires étrangères dénonce énergiquement et condamne sévèrement ces desseins, ces provocations armées et ces incursions dans son territoire par les autorités chinoises. Il demande fermement que la Chine mette immédiatement fin à ces actes et retire une fois pour toutes ses troupes des territoires vietnamiens dont elle s'est emparée.

Le peuple vietnamien et les forces armées vietnamiennes de la région frontalière sont décidés à exercer leur droit de légitime défense pour protéger la souveraineté sacrée et l'intégrité territoriale de leur pays.

Les autorités chinoises doivent être tenues pour pleinement responsables de toutes les conséquences des actes hostiles qu'elles commettent contre le peuple vietnamien.

